

Calendrier des collectes
Intradel 2021

CRISNÉE

INTRADEL
MUSÉE DU
ZÉRO DÉCHET

Réduire nos déchets, c'est aussi une question de **culture**.





Collecte des PMC dans le **Sac Bleu** et dans le **Sac Transparent**

Triez désormais encore plus d'emballages en plastique !



CE QUI VA DANS LE SAC TRANSPARENT

Emballages Plastiques Souples



Films

Sacs et sachets



CE QUI VA DANS LE SAC BLEU

Emballages Plastiques Rigides



Bouteilles

Flacons

Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve

Aérosols alimentaires et cosmétiques



Barquettes et ravieres



Barquettes et ravieres

Couvercles

Bouchons et capsules

Cartons à boissons



Pots et tubes



N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.

Renseignez-vous auprès de votre administration communale afin de connaître l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et vous, cela vous évite de rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.



CE QUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant:
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants:
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8L.
- Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone.
- La frigolite.
- Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux, etc.

INTERDIT - À trier dans les déchets résiduels:



Boîtier DVD/CD

ATTENTION



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-le dans le sac transparent et la barquette dans le sac bleu.



Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux



Collecte des déchets organiques



Déchets de cuisine



Marcas de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés



Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin



Autres déchets



Cartons de pizza, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières biodégradables.



INTERDIT À trier comme suit :

Déchets résiduels



Litière minérale

Coton tige

Déchet hygiène intime

Sac d'aspirateur

Sac Bleu



Barquettes en plastique

Sac transparent



Sachet en plastique

Consignes à suivre :

Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique, seul les sacs ayant le logo ci-dessous sont autorisés



OU



Si vous n'avez pas de conteneur vert ou de collecte en sac biodégradable, prenez contact avec votre commune



Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs



Papiers



Papiers propres non souillés



Cartons



Cartons propres non souillés et aplatis



INTERDIT – À trier comme suit :

Sac transparent



Film en plastique

Déchets organiques



Cartons souillés

Déchets résiduels



Sac de ciment

Consignes à suivre :

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.



OU



Collecte des bouteilles, bocaux et flacons en verre

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs



Verre incolore

Verre coloré



INTERDIT À trier comme suit :

Sac Bleu

Couvercle métallique

Couvercle en plastique

Miroir ou verre plat cassé

Bouchon de Liège

Porcelaine

Ampoule économique ou LED à visser

Néon

Déchets résiduels

Cristal

Ampoule à incandescence ou halogène

Pyrex

Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé ; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Vous pouvez trier plus de PMC que vous ne l'imaginez

<p>1</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>	<p>2</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>	<p>3</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>	<p>4</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>
<p>5</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>	<p>6</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>	<p>7</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>	<p>8</p>  <p>✓ <input type="radio"/> ✗ <input type="radio"/></p>



Faites le test!

Examinez les emballages ci-contre. Savez-vous s'ils peuvent ou non être déposés dans le Sac Bleu PMC? Découvrez la bonne réponse au bas de la page.

Vous ne savez pas avec certitude si un emballage peut être jeté dans le Sac Bleu PMC?

Sur www.trionsmieux.be, vous trouverez immédiatement la réponse.

Les déchets organiques, gare aux intrus !

Les déchets organiques sont collectés séparément, via le conteneur vert dans 53 de nos communes affiliées ou via des sacs biodégradables pour les rues avec des dérogations. 5 communes les collectent également en sacs biodégradables à savoir : Huy, Liège, Limbourg, Verlaine et Visé.

Séparer les déchets organiques est important, car ils représentent près de 50% de nos déchets ménagers résiduels. Ils peuvent être recyclés par biométhanisation, un procédé permettant la production d'énergie verte et de compost de qualité.

La collecte en conteneurs améliore également les conditions de travail et réduit la pénibilité du travail du personnel de collecte (sacs de plus en plus lourds, blessures et coupures à travers les sacs).

Malheureusement depuis quelques temps nous observons une diminution de la qualité du tri des déchets organiques. Cela a bien sûr un impact sur le travail et sur le résultat du traitement du déchet.



MAIS QU'EST-CE QU'UN DÉCHET ORGANIQUE ?

C'est un déchet qui se décompose naturellement sans polluer grâce à des micro-organismes, il est biodégradable.

QUE FAIT-ON DES DÉCHETS QUI SONT DANS LE CONTENEUR VERT ?

Ils partent vers l'usine de biométhanisation d'Intradel à Herstal. Les déchets vont y être traités pour être valorisés et recyclés : d'abord décomposés pour faire l'amendement agricole, ensuite le biogaz seront valorisés en chaleur et en électricité.

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE CONTENEUR VERT ET NON DANS LE COMPOST ?

Les os de viande et de poulet, les coquilles de crustacés, les plats cuisinés, le papier souillé (papier essuie-tout, carton de pizza...).

QUELS DÉCHETS SONT INTERDITS DANS LE CONTENEUR VERT ?

Les cotons-tiges en plastique, les sachets de légumes (salade, surgelés...), les vieux textiles, etc. Pour savoir comment trier vos déchets, rendez-vous au début de votre calendrier ou sur la page internet <https://cutt.ly/6fVzCt>

N'oublions pas : pas de déchets plastique dans les organiques !



Les surveillants de collecte

Vous avez sans doute déjà vu une camionnette blanche suivre un camion poubelle ou une personne courageuse sur un vélo électrique ? Ce sont les surveillants de collecte. Ils vérifient la qualité du tri des déchets et surtout, ils sont à votre disposition pour toute question sur le tri ou souçi rencontré avec vos poubelles.

POUR GARDER VOTRE CONTENEUR PROPRE :

- Disposez dans le fond, des feuilles de journal froissées ;
- N'hésitez pas à emballer vos déchets organiques dans des sachets de pain ou des sacs biodégradables, voire dans du papier journal ;
- Pour le nettoyage, utilisez simplement de l'eau chaude et du vinaigre.





SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS GRÂCE À « MON CONTENEUR EN LIGNE » SUR WWW.INTRADEL.BE
LOGIN ET MOT DE PASSE OUBLIÉS ?
CONTACTEZ NOUS À L'ADRESSE INFO@INTRADEL.BE

janvier

DE LA CONSERVE À LA CARROSSERIE

La maxime d'Antoine Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » s'applique pour les PMC et notamment pour les boîtes de conserve. 19 000 boîtes de conserve sont nécessaires à la fabrication d'une carrosserie de voiture. À une condition : que votre sac bleu ne contienne pas d'intrus, c'est-à-dire pas de déchets qui n'y ont pas leur place.

Attention aux intrus les plus fréquents que sont : les capsules de café (What else...), les pochons de compote ou de jus de fruits, le papier aluminium...

Un doute sur la destination d'un déchet ?
Jetez un coup d'œil dans le guide du tri repris au début du calendrier ou sur le site internet
<https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/guide-du-tri>

Que deviennent vos déchets ?

Une grande partie de nos déchets est constituée d'emballages. Cette page reprend quelques informations utiles sur le devenir de vos déchets... bien triés.
www.intradel.be/que-deviennent-mes-dechets.htm?lng=fr



Œuvre originale : Campbell's Soup Cans, Andy Warhol, 1962

Relevé du compteur électrique de nuit

Relevé du compteur électrique de jour

Relevé du compteur de gaz

Relevé du compteur d'eau



janvier



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande.
Inscription au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00



Collecte
des sapins



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30
et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28 décembre <i>Vacances d'hiver</i>	29 décembre <i>Vacances d'hiver</i>	30 décembre <i>Vacances d'hiver</i> 	31 décembre <i>Vacances d'hiver</i> <i>SAINTE-SYLVESTRE</i> Fermeture des recyparcs Administration Communale fermée l'après-midi	1 <i>Vacances d'hiver</i> <i>JOUR DE L'AN</i> Fermeture des recyparcs Administration Communale fermée	2	3
4 Ouverture tardive jusque 19 h	5	6 <i>ÉPIPHANIE</i> ☾ 	7	8	9	10
11 	12	13 	14	15	16	17
18	19	20 	21	22	23	24
25	26	27 	28 ○	29	30	31

SEM. 53

SEM. 1

SEM. 2

SEM. 3

SEM. 4





SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS GRÂCE À « MON CONTENEUR EN LIGNE » SUR WWW.INTRADEL.BE

février

L'AFFAIRE EST DANS LE VRAC

Plus de 30% du poids (et 50% du volume) de notre poubelle sont constitués d'emballages. Des emballages qui font directement le chemin des rayons des supermarchés à la poubelle.

L'achat en vrac de produits non-emballés est une solution « zéro déchet ». Cela est valable pour les fruits, les légumes, les noix, les légumineuses, les céréales, les confiseries ou le fromage et la viande à la découpe. Certains magasins vendent même des liquides en vrac comme les huiles, le vinaigre, le vin, l'alcool, les produits à lessiver...

Le vrac permet aussi de n'acheter que l'exacte quantité dont on a besoin et de limiter le gaspillage alimentaire.

Comment éviter le gaspillage alimentaire : <https://bit.ly/3j7aWlY>

Où acheter en vrac ?

Cette page du site d'écoconso recense les magasins de vrac et zéro déchet de Wallonie et de Bruxelles. www.ecoconso.be/fr/content/magasins-de-frac-et-zero-dechet-de-wallonie-et-bruxelles#-liste-magasins-frac



Œuvre originale : Composition II en rouge, bleu et jaune, Piet Mondrian, 1930

Relevé du compteur électrique de nuit

Relevé du compteur électrique de jour

Relevé du compteur de gaz

Relevé du compteur d'eau



février



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
 Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
 Fermés les dimanches et lundis



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Sac transparent



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

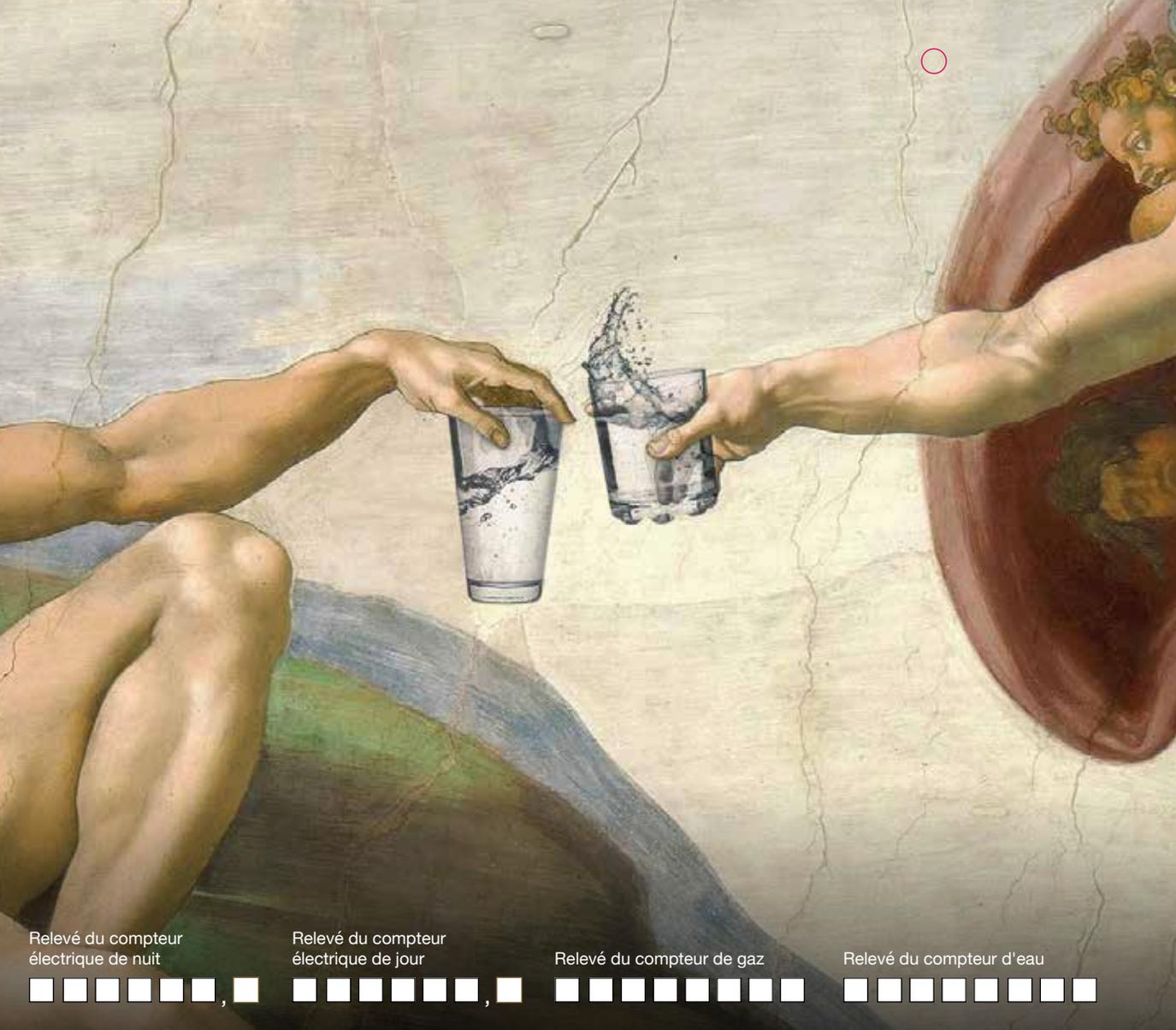
1 Ouverture tardive jusque 19 h	2 <i>CHANDELEUR</i>	3 	4 D	5 MARCHÉ	6	7
8	9	10 	11 ●	12	13	14 <i>SAINT-VALENTIN</i>
15 <i>Congé de détente</i>	16 <i>Congé de détente MARDI GRAS</i> Administration Communale fermée	17 <i>Congé de détente</i> 	18 <i>Congé de détente</i>	19 <i>Congé de détente</i> D	20	21
22	23	24 	25 ○	26	27 ●	28

SEM. 5

SEM. 6

SEM. 7

SEM. 8



Œuvre originale : La Création d'Adam, Michel-Ange, 1508 - 1512



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS GRÂCE À « MON CONTENEUR EN LIGNE » SUR WWW.INTRADEL.BE

mars

À LA SANTÉ DES ROBINETS !

Boire de l'eau du robinet est un geste aussi simple qu'efficace pour lutter contre la production de déchets.

L'eau du robinet coûte de 36 à 200 fois moins cher que l'eau en bouteille. Elle est analysée en temps réel, de façon mécanique et manuelle. Mais le plus important, c'est que l'eau du robinet, c'est zéro déchet sur toute la ligne : zéro déchet de transport et zéro déchet d'emballage. Et « zéro », c'est excellent pour l'environnement !

Préparez votre eau aromatisée

Envie de donner un petit goût « spécial » à votre eau ? Voici un tuto pour vous expliquer comment réussir votre eau aromatisée.

Rendez-vous sur la chaîne Youtube d'Intradel : Réussir mon zéro déchet



Relevé du compteur électrique de nuit



Relevé du compteur électrique de jour



Relevé du compteur de gaz



Relevé du compteur d'eau



mars



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 Ouverture tardive jusque 19 h	2	3 	4	5 MARCHÉ	6	7
8 JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES	9	10 	11	12	13	14
15	16	17 	18	19	20	21 PRINTEMPS
22 JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU	23	24 	25	26	27	28
29	30	31 				



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

SEM. 9

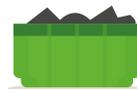
SEM. 10

SEM. 11

SEM. 12

SEM. 13

avril



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

			1	2 Administration Communale fermée APM MARCHÉ	3	4 <i>PÂQUES</i>
5 <i>Vacances de printemps</i> <i>LUNDI DE PÂQUES</i> Administration Communale fermée	6 <i>Vacances de printemps</i> Fermeture des recyparcs	7 <i>Vacances de printemps</i> 	8 <i>Vacances de printemps</i> 	9 <i>Vacances de printemps</i> 	10	11
12 <i>Vacances de printemps</i> ● Ouverture tardive jusque 19 h	13 <i>Vacances de printemps</i>	14 <i>Vacances de printemps</i> 	15 <i>Vacances de printemps</i> <i>FÊTE DES SECRÉTAIRES</i>	16 <i>Vacances de printemps</i>	17	18
19	20 D	21 	22	23	24 <i>GRANDE COLLECTE DES VÉLOS DANS LES RECYPARCS (respect des consignes sanitaires)</i>	25
26	27 ○	28 	29	30 <i>Congé scolaire</i>		

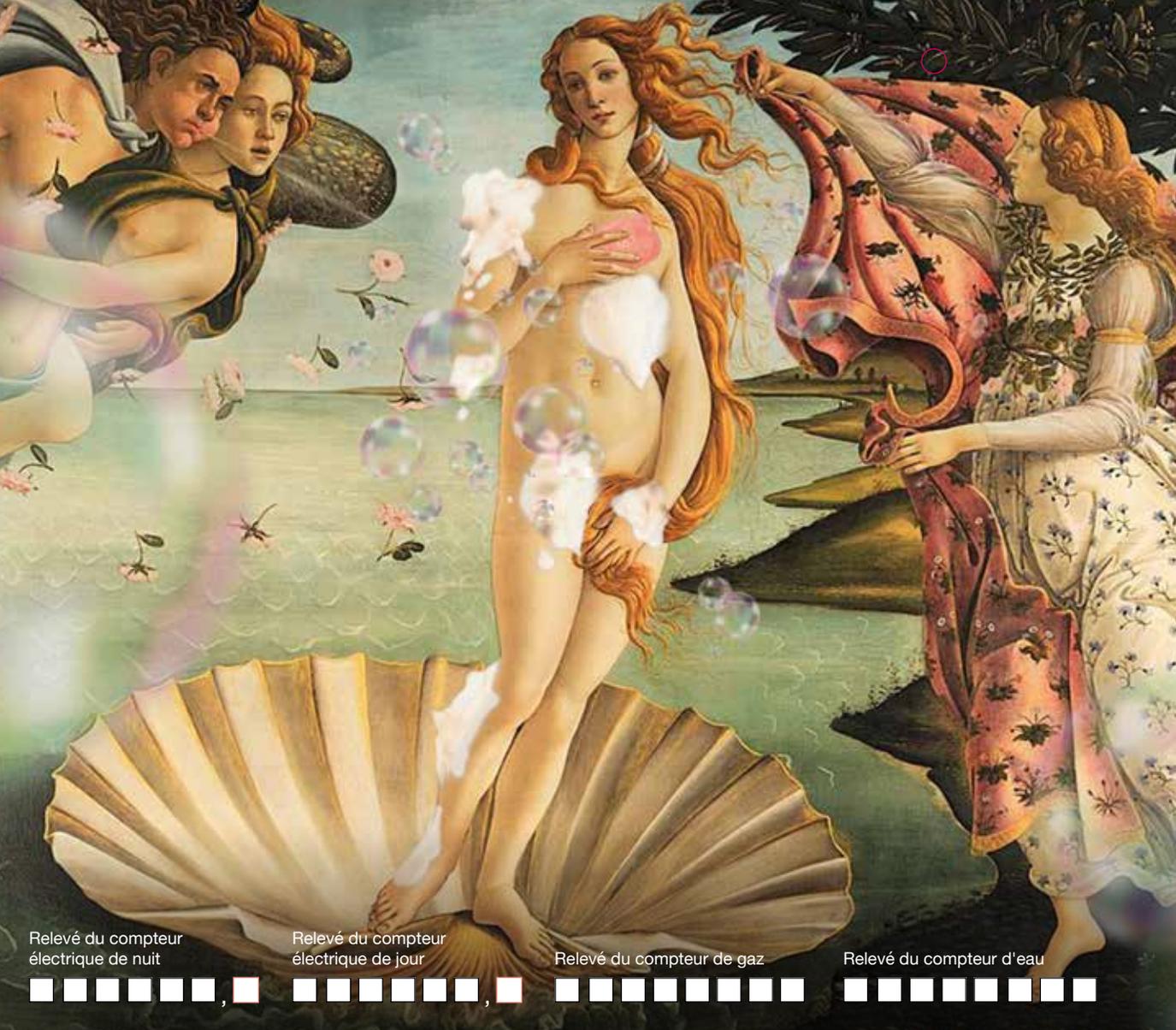
SEM. 13

SEM. 14

SEM. 15

SEM. 16

SEM. 17



Œuvre originale : *La Naissance de Vénus*, Sandro Botticelli, 1485



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS GRÂCE À « MON CONTENEUR EN LIGNE » SUR WWW.INTRADEL.BE

mai

FLACON JETABLE OU BOULE ZÉRO DÉCHET ?

Le savon solide présente de multiples avantages par rapport au gel douche : il contient moins de substances nocives, il est meilleur pour la peau, il se conserve plus longtemps, il est plus économique et il est « zéro déchet ».

Bref, ce produit apparu il y a plus de 4.500 ans est bien plus intéressant que le gel douche et son emballage en plastique. Pensez-y quand vous préparez votre liste de courses.

Savon liquide pour les mains

Le savon liquide a lui aussi la cote dans une démarche « zéro déchet ». A condition de le préparer soi-même ! Voici comment faire.

Rendez-vous sur la chaîne Youtube d'Intradel : Réussir mon zéro déchet



Relevé du compteur électrique de nuit

Relevé du compteur électrique de jour

Relevé du compteur de gaz

Relevé du compteur d'eau

mai



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

3

Ouverture tardive
jusque 19 h

4

5

6

7

MARCHÉ

1 FÊTE DU TRAVAIL
Fermeture des recyparcs

2

9 FÊTE DES MÈRES

10

11

12

13 ASCENSION
Fermeture des recyparcs

Administration
Communale fermée

14 Congé scolaire

Administration
Communale fermée

15

16

17

18

19

20

21

22

23 PENTECÔTE

24 LUNDI DE PENTECÔTE

Administration
Communale fermée

25 Fermeture des recyparcs

26

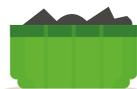
27

28

29

30

31



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



Fostplus

VIVACITÉ
LIEGE 90,5 FM

Intradel
www.intradel.be
04 240 74 74

SEM. 17

SEM. 18

SEM. 19

SEM. 20

SEM. 21

SEM. 22

juin



MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

1

2

3

4

MARCHÉ

5

6

LUNDI

7

Ouverture tardive
jusque 19 h

8

9

10

11

12

13 FÊTE DES PÈRES

14

15

16

17

18

D

19

20

21 *Été*

22

23

24

25

26

27

28

29

30



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
 Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
 Fermés les dimanches et lundis

SEM. 22

SEM. 23

SEM. 24

SEM. 25

SEM. 26





SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION
DE DÉCHETS GRÂCE À
« MON CONTENEUR EN LIGNE »
SUR WWW.INTRADEL.BE

juillet

DU NEUF AVEC DE L'ANCIEN

Certains déchets sont comme les chats : ils ont plusieurs vies. À condition de ne pas les jeter tout de suite.

Pour cela, il existe une série d'alternatives comme la réutilisation (où un déchet est utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial), la réparation ou encore le réemploi, qui consiste à réutiliser des déchets sans en modifier l'usage.

Plusieurs acteurs, dont des entreprises d'insertion sociale, peuvent vous aider à offrir une nouvelle vie à vos chats... Euh aux objets dont vous n'avez plus l'usage.

Œuvre originale : *La Joconde*, Léonard de Vinci, entre 1503 et 1519

Relevé du compteur
électrique de nuit



Relevé du compteur
électrique de jour



Relevé du compteur de gaz



Relevé du compteur d'eau



Les points du réemploi

Pour retrouver un point du réemploi près de chez vous, Intradel met à votre disposition un outil de recherche très utile.

www.intradel.be/points-du-reemploi



juillet



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Fermés les dimanches et lundis



			JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 <i>Début des vacances d'été</i> ☾	2	3	4
				MARCHÉ		
LUNDI	MARDI	MERCREDI				
5	6	7	8	9	10	11
Ouverture tardive jusque 19 h					●	
12	13	14	15	16	17	18
					☾	
19	20	21 <i>FÊTE NATIONALE</i> Fermeture des recyparcs Reportée au 24/07 Administration Communale fermée	22	23	24	25
					○ Report du 21/07	
26	27	28	29	30	31	
			○		☾	

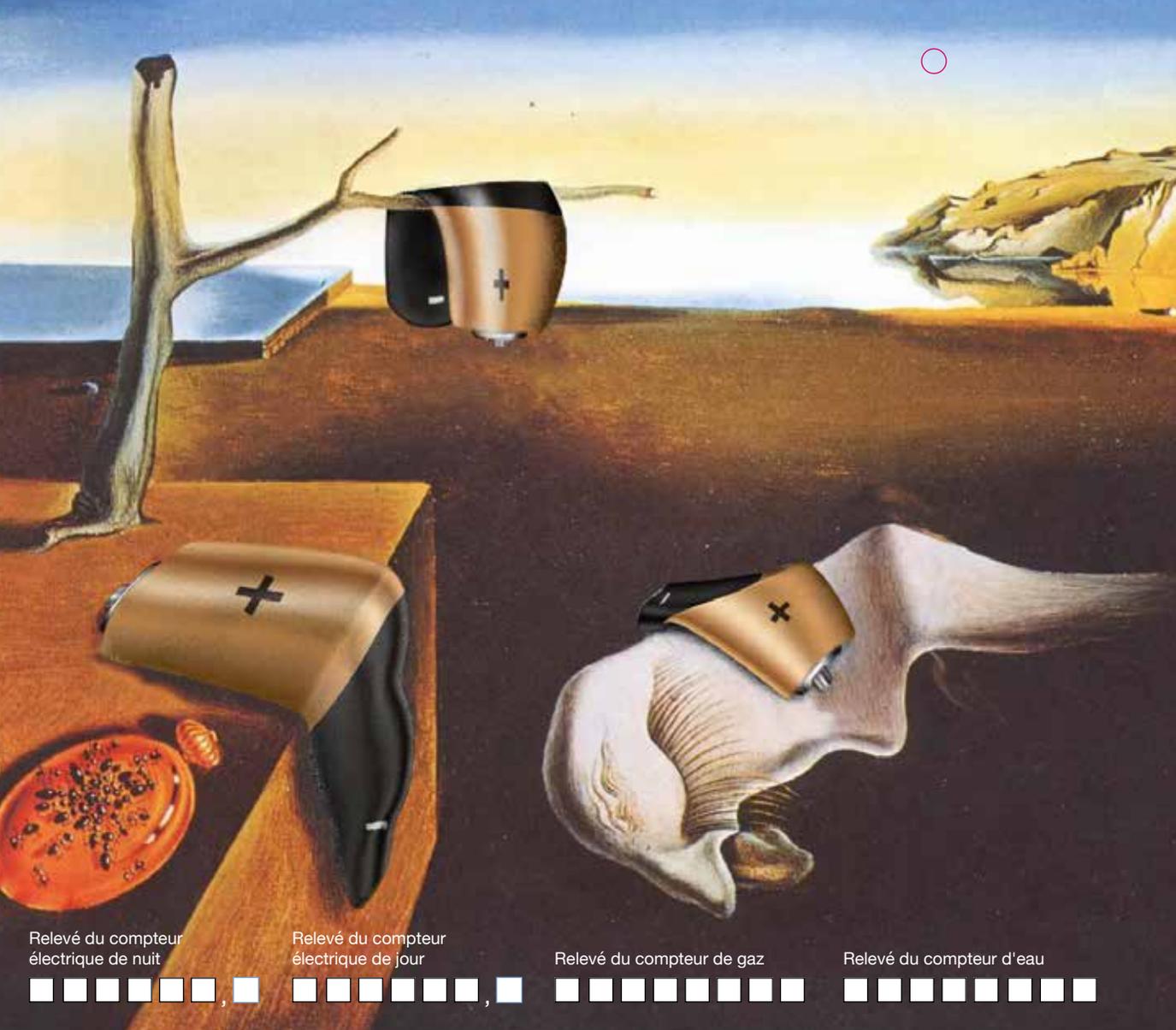
SEM. 26

SEM. 27

SEM. 28

SEM. 29

SEM. 30



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS GRÂCE À « MON CONTENEUR EN LIGNE » SUR WWW.INTRADEL.BE

août

COMPLÈTEMENT À PLAT

Les piles alcalines jetables entrent dans la catégorie des DSM, les Déchets Spéciaux des Ménages. Elles doivent donc être collectées séparément, via un point de collecte Bebat (organisme chargé du recyclage des piles et batteries) ou dans votre recyparc.

Jetées dans la nature, on estime que les piles mettent plus de 200 ans à se décomposer. Alors que si elles sont collectées, on peut en extraire, et donc recycler, jusqu'à 80% des métaux qu'elles contiennent. Vous souhaitez vous renseigner sur leur recyclage, suivez le lien : <https://www.bebat.be>

Œuvre originale : *La Persistance de la mémoire*, Salvador Dalí, 1931

Relevé du compteur électrique de nuit

Relevé du compteur électrique de jour

Relevé du compteur de gaz

Relevé du compteur d'eau

Testez vos connaissances

Connaissez-vous le temps de dégradations des déchets ?
Faites donc le test sur le site de Wallonie Plus Propre.

www.walloniepluspropre.be/proprete-publique/#quiz-1



août



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

DIMANCHE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
2 Ouverture tardive jusque 19 h	3	4 	5	6 MARCHÉ	7	8 ●
9	10	11 	12	13	14	15 <i>ASSUMPTION</i> D
16	17	18 	19	20	21	22 ○
23	24	25 	26	27	28	29
30	31 <i>Fin des vacances d'été</i> D					

SEM. 30

SEM. 31

SEM. 32

SEM. 33

SEM. 34

SEM. 35





SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION
DE DÉCHETS GRÂCE À
« MON CONTENEUR EN LIGNE »
SUR WWW.INTRADEL.BE

septembre

RESTEZ NATURELS

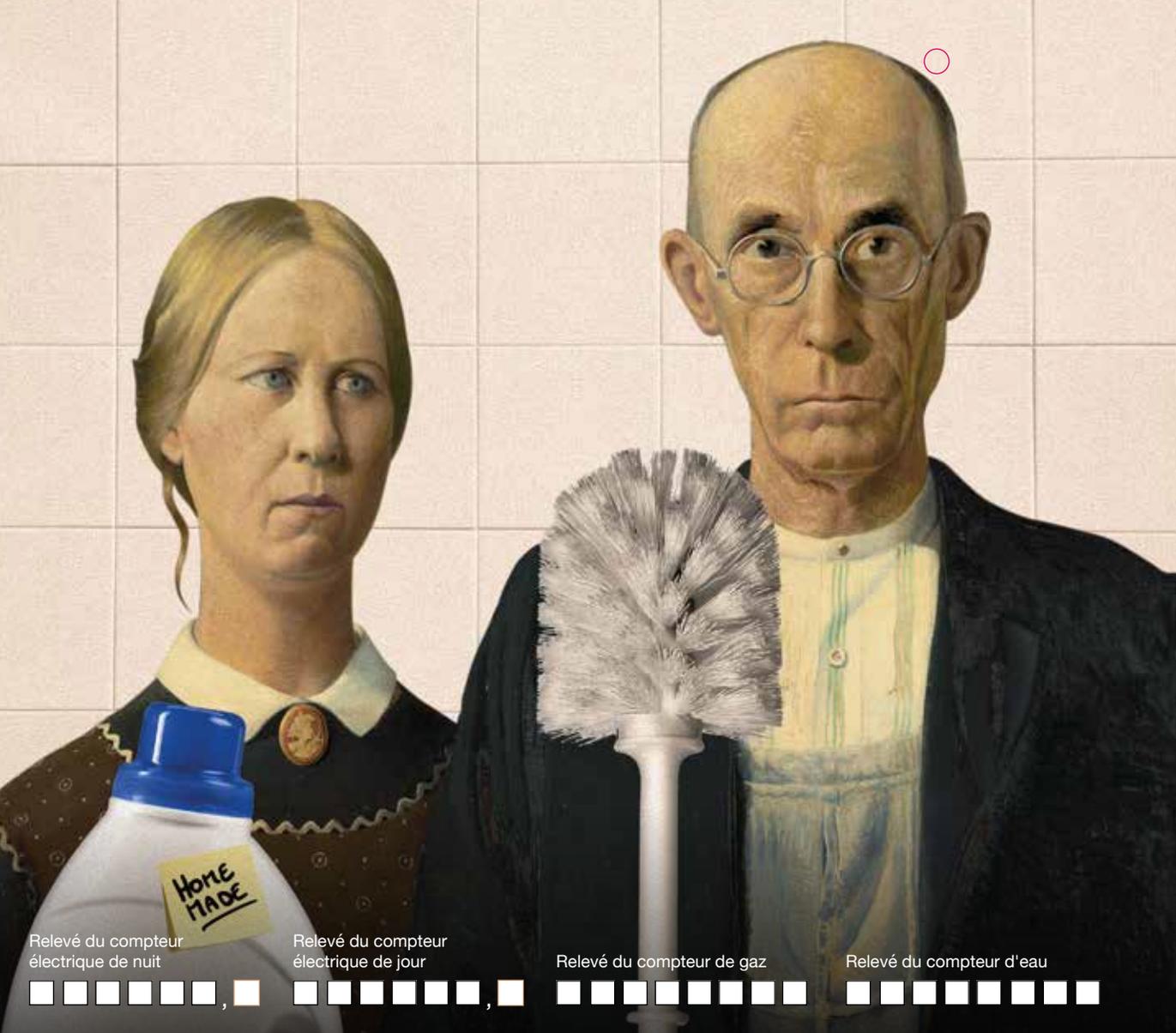
Les produits d'entretien sont une source importante de Déchets Spéciaux des Ménages (DSM). Ces petits déchets toxiques produits au sein des ménages nécessitent une prise en charge et un traitement spécifiques. Pas question de les jeter dans votre sac bleu, ni dans vos déchets résiduels. Non, les DSM doivent être déposés au recyparc. (<https://bit.ly/3hrDexJ>)

Parmi les DSM, on retrouve beaucoup d'emballages de produits d'entretien : détergents, détartrants, nettoie-fours, eau de Javel... Mais est-il vraiment nécessaire d'utiliser plusieurs produits pour entretenir une maison alors qu'un seul produit, 100% naturel, peut pratiquement tout faire ?

Nettoyant multiusage aux agrumes

Fraicheur, efficacité, multiusage. Que demander de plus à un nettoyant toujours à portée de main ? Qu'il soit zéro déchet ! Voici comment le préparer.

Rendez-vous sur la chaîne Youtube d'Intradel :
Réussir mon zéro déchet



Œuvre originale : *American Gothic*, Grant Wood, 1930

Relevé du compteur
électrique de nuit

Relevé du compteur
électrique de jour

Relevé du compteur de gaz

Relevé du compteur d'eau



septembre



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Sac transparent



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00



MERCREDI

JEUDI

VENREDI

SAMEDI

DIMANCHE

1

2

3

MARCHÉ

4

5

LUNDI

MARDI

6

Ouverture tardive
jusque 19 h

7

8

9

10

11

12

13

D

14

15

16

17

18

19 FÊTE DE LA WALLONIE

20

21

22

23

24

25

26

27 FÊTE DE LA FÉDÉRATION
WALLONNIE-BRUXELLES

Administration
Communale fermée

28

29

30



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

SEM. 35

SEM. 36

SEM. 37

SEM. 38

SEM. 39



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION
DE DÉCHETS GRÂCE À
« MON CONTENEUR EN LIGNE »
SUR WWW.INTRADEL.BE

octobre

RETOUR À LA CASE « NOUVEAU DÉPART »

Un jouet encore en bon état peut servir deux fois.
Voire plus. C'est le principe de cette journée de collecte
de jouets organisée dans tous les recyparcs de Wallonie
le samedi 16 octobre.

Donner, échanger, revendre... sont autant d'alternatives au
verbe jeter. Le 16, vous ferez coup double : vous éviterez
à un jouet de devenir un déchet et vous offrirez un peu de
bonheur à un enfant qui en fera bon usage.
On compte sur vous !

*Journée de collecte organisée sous réserve de l'évolution
des règles sanitaires en vigueur dans le cadre de la lutte
contre le Coronavirus.*

Recupel KESAKO ?

La mission de Recupel ? Collecter et donner une seconde
vie à un maximum d'ampoules et d'appareils électriques
et électroniques, entre autres, via les recyparcs d'Intradel.
Les appareils qui fonctionnent encore se voient offrir une
seconde vie via les centres de réutilisation. Si vous ne les
utilisez pas, donnez-les, cela pourra servir à quelqu'un.

Quant aux appareils hors d'usage, ils contiennent de
nombreux matériaux que nous pouvons transformer et
réutiliser pour fabriquer de nouveaux produits. Recupel
parvient à recycler en moyenne jusqu'à 90% des
composants des appareils.

www.recupel.be/fr/#



Œuvre originale : *Le Penseur*, Auguste Rodin, 1880

Relevé du compteur
électrique de nuit



Relevé du compteur
électrique de jour



Relevé du compteur de gaz



Relevé du compteur d'eau



octobre



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Fermés les dimanches et lundis



Déchets organiques
Déchets résiduels

Papiers-cartons
Sac bleu PMC

Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00

Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

4

Ouverture tardive
jusque 19 h

5

6 


7

8
MARCHÉ

9

10

11

12

13 **D**


14

15

16 *GRANDE COLLECTE
DES JOUETS DANS LES
RECYPARCS (respect des
consignes sanitaires)*

17

18

19

20 


21

22

23

24

25

26

27 

28 

29

30

31 HALLOWEEN

SEM. 39

SEM. 40

SEM. 41

SEM. 42

SEM. 43

novembre



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 <i>TOUSSAINT</i> Administration Communale fermée	2 <i>Congé d'automne</i> Fermeture des recyparcs Administration Communale fermée	3 <i>Congé d'automne</i> 	4 <i>Congé d'automne</i> ●	5 <i>Congé d'automne</i> MARCHÉ	6	7
8 Ouverture tardive jusque 19 h	9	10 	11 <i>ARMISTICE 14-18</i> D Fermeture des recyparcs Administration Communale fermée	12	13	14
15 <i>FÊTE DU ROI</i> Administration Communale fermée	16 <i>Semaine européenne de la réduction des déchets</i>	17 <i>Semaine européenne de la réduction des déchets</i> 	18 <i>Semaine européenne de la réduction des déchets</i>	19 <i>Semaine européenne de la réduction des déchets</i> ○	20 <i>Semaine européenne de la réduction des déchets</i>	21 <i>Semaine européenne de la réduction des déchets</i>
22	23	24 	25	26	27	28
29	30					



HORAIRE DES RECYPARCS
Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

SEM. 44

SEM. 45

SEM. 46

SEM. 47

SEM. 48





SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION
DE DÉCHETS GRÂCE À
« MON CONTENEUR EN LIGNE »
SUR WWW.INTRADEL.BE

décembre

LE TRI TOUT EN NUANCES

Le verre est un matériau recyclable à l'infini.
À condition qu'il soit correctement trié en
séparant le verre coloré (bulle verte) du verre
transparent (bulle blanche).

Avant d'arriver à la bulle, veillez à ce que les
contenants soient vides et raclés de leur contenu.
Bouchons en plastique et couvercles en métal
vont dans votre sac bleu, pas dans la bulle.

Attention aux intrus que sont les ampoules,
les verres cassés ou le pyrex : leur place est au
recyparc. Merci, aussi, de ne pas transformer le
pied des bulles en dépotoirs.

Bien ranger votre frigo

Les fêtes approchent. Pour limiter le gaspillage
alimentaire, il est temps de vérifier les différentes zones
de froid de votre frigo pour bien le ranger.

Rendez-vous sur la chaîne Youtube d'Intradel :
Réussir mon zéro déchet



Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit

Relevé du compteur
électrique de jour

Relevé du compteur de gaz

Relevé du compteur d'eau

Œuvre originale : *Nuit étoilée sur le Rhône*, Vincent Van Gogh, 1888

décembre



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
 Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
 Fermés les dimanches et lundis



Déchets organiques
Déchets résiduels

Papiers-cartons
Sac bleu PMC

Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00

Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

		1	2	3	4	5
				MARCHÉ		
6 <i>SAINT-NICOLAS</i>	7	8	9	10	11	12
Ouverture tardive jusque 19 h						
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24 Fermeture des recyparcs	25 <i>NOËL</i> Fermeture des recyparcs	26
				Administration Communale fermée APM		
27 <i>Vacances d'hiver</i>	28 <i>Vacances d'hiver</i>	29 <i>Vacances d'hiver</i>	30 <i>Vacances d'hiver</i>	31 <i>Vacances d'hiver</i> <i>SAINT-SYLVESTRE</i> Fermeture des recyparcs		
				Administration Communale fermée APM		

SEM. 48

SEM. 49

SEM. 50

SEM. 51

SEM. 52



Ressourcerie®
du Pays de Liège

UN SERVICE POUR
L'ENLEVEMENT
DE VOS
ENCOMBRANTS

Pays de Liège

La Ressourcerie du Pays de Liège collecte, à domicile, sur simple appel téléphonique, vos encombrants, certains meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselle, outils, bois, métaux, plastiques...

Chaussée verte 25/3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04/220 20 00
info@ressourcerieliege.be
www.ressourcerieliege.be



COMMENT
PROCÉDER ?

Appelez le
04 220 20 00

> Renseignez-vous auprès de votre commune ou à la fin de votre calendrier pour les modalités pratiques.

- > Vous appelez le **04/220 20 00**.
- > Vous prenez **rendez-vous** avec l'équipe de collecte.
- > Vous donnez **une liste** de vos encombrants la plus complète possible.
- > Vous placez vos encombrants **au rez-de-chaussée** de votre immeuble (pas sur le trottoir) le jour convenu.
- > Vous **groupez les pièces multiples** : liez les planches, placez les petits objets dans des boîtes en carton,...

QUE PUIS-JE DÉPOSER ?



Le mobilier, les objets de décoration, la vaisselle, les tissus d'ameublement.



Les livres, les jouets, les vélos et autres objets de loisirs.



Les électroménagers et les appareils électriques et électroniques (friteuses vidées de leur huile).



Le matériel de chauffage ou les articles métalliques (ex. : tondeuses) vidés de leur carburant et leur huile de moteur.



Les sanitaires.



Les PVC de construction, la frigo-lite, les outils, les portes, les bois (sans clous apparents), les métaux, les plastiques, les marbres.

La Ressourcerie reprend tous vos encombrants en bon ou en mauvais état. **Les objets en bon état pourront connaître une nouvelle vie et faire le bonheur d'autres personnes !**

SECONDE MAIN

Électroménagers (1 an de garantie) • Meubles • Bibelots • Vaisselle • Livres • Jouets • Disques • Puériculture...



R-SHOP®
CITY



R-SHOP®
COUNTRY

R-SHOP CITY

Quai Saint-Léonard 79
4000 Liège
Tél. : 0492 39 22 43

f R SHOP City

DU MARDI AU SAMEDI
10H30 > 12H30
13H00 > 18H00

R-SHOP COUNTRY

Chaussée verte 25/3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04 222 41 11

f R SHOP Country

DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 > 16H30
17H00 LE LUNDI
17H30 LE JEUDI



Légende CRISNÉE

Rue du Soleil, 1 • 4367 Crisnée • ☎ 04/229 48 00 • 📠 04/229 48 19

info@crisnee.be • www.crisnee.be

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le premier lundi du mois ouverture jusque 19h00.



> Les **déchets résiduels** (conteneur gris) et les **déchets organiques** (conteneur vert) sont collectés le mercredi.

Taxe forfaitaire : 105 € au 1^{er} janvier 2021.

Taxe sur les collectes : 0,25 € par kilo de déchets ménagers résiduels récoltés, 0,10 € par kilo de déchets organiques récoltés, + 1,50 € par vidange à partir de la quatrième vidange qu'elle soit simple ou double (résiduel/organique).



> **Papiers-cartons**, collectés **1 mercredi sur 2** pendant les **semaines paires**.



> **Sacs bleus PMC**, collectés **1 mercredi sur 2** pendant les **semaines paires**.



> **Le sac transparent :** toutes les **8 semaines paires**.



> **Collecte des sapins de Noël le 11/01.**

Le sapin doit être totalement nu, donc dépourvu de boules, guirlandes, clous, papiers collants, pieds en bois ou tout autre élément ajouté.



> **Sur rendez-vous au 04/220 20 00** en communiquant la liste des encombrants la plus complète possible.



> **Collecte gratuite des encombrants annuelle le 06/04. Gratuit pour les trois premiers m³.** 10 € par m³ supplémentaire avec un maximum de six m³.

On entend par encombrants : tous déchets volumineux qui ne peut être introduit dans un sac poubelle communal tel que les grands emballages, les meubles, les matelas, les appareils ménagers, les vélos, les tapis, les fonds de grenier généralement quelconques...

Il est rappelé que ne seront pas enlevés : les ordures ménagères, les papiers, les pneus, les déchets de construction, les déchets de jardin, les produits toxiques et explosifs, les déchets spéciaux (médicaments, résidus chimiques, déchets hospitaliers), les objets dont le poids ou la dimension ne permettrait pas le chargement dans un véhicule normal de collecte, les déchets ménagers pouvant être contenus dans des sacs poubelles communaux.

Sont également exclus de la collecte : les déchets provenant des activités régulières des établissements commerciaux, industriels, des restaurants...



> Sur réservation auprès du service population au **04/229 48 00** ou par mail à **info@crisnee.be**

Le diamètre des branches ne peut dépasser 18 cm et les branches doivent être exemptées de corps étrangers (clous, cordes, etc.). Les branches doivent être déposées en limite du domaine public, les unes sur les autres en évitant qu'elles s'enchevêtrent. Le broyage peut être laissé sur place ou emporté par notre service travaux. Il vous suffit de nous le signaler en vous inscrivant.

Gratuit pour les trois premiers m³ de branches. 10 € par m³ supplémentaire avec un maximum de 6m³.



RECYPARC DE REMICOURT

Chaussée Verte • 4350 REMICOURT • ☎ 04/257 63 60

Accès gratuit sur présentation de votre carte d'identité

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Fermeture les dimanches et lundis

Pour information, lorsqu'un jour férié tombe un lundi, les recyparcs sont systématiquement fermés le mardi qui suit pour permettre aux transporteurs d'évacuer et de remplacer les conteneurs du samedi.



MON CONTENEUR EN LIGNE

Suivez votre production de déchets en ligne sur www.intradel.be
Notez votre login et mot de passe. Si vous ne l'avez pas, contactez-nous par mail à l'adresse info@intradel.be

Login

Mot de passe



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri. En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage ? Rendez-vous sur www.fostplus.be

Les recyparcs... tout un art !

UNE VISITE DANS L'UN DE NOS RECYPARCS SE PRÉPARE, TOUT COMME UNE ŒUVRE D'ART.



Aller au recyparc n'est pas toujours considéré comme le moment le plus agréable de sa journée mais pourtant... Grâce à notre réseau de 49 recyparcs et nos deux Biocentres, vous pouvez venir vous délester de déchets qui vous encombrant afin de leur réserver le meilleur sort : le recyclage pour la majorité d'entre eux ou une élimination de certains déchets non recyclables de la manière la plus écologique possible.

Il existe **quelques règles** qui vous permettent d'appréhender au mieux votre visite au recyparc :



Pour un dépôt important, **contactez le recyparc pour éviter les déplacements inutiles**. En effet, il nous est impossible de prévoir à l'avance ce que les citoyens vont déposer dans les recyparcs. Nous vous conseillons donc d'appeler le recyparc 30 minutes avant votre dépôt afin de vous assurer de la disponibilité du conteneur pour éviter une visite inutile (voir page de légende du calendrier).



Triez avant pour gagner du temps après... Trier vos déchets en les plaçant dans votre voiture ou votre remorque, sera un gain de temps pour vous comme pour les préposés et les autres usagers. Nous vous invitons également à suivre les instructions de tri des préposés. En effet, moins l'utilisateur reste de temps dans le recyparc, plus cela permet de résorber les files possibles à l'extérieur du recyparc. Cela vous évitera aussi de faire 3 fois le tour du recyparc pour déposer différents déchets... Pour vous y aider, nous vous invitons à demander aux préposés le guide pratique des recyparcs. Vous pouvez également le consulter sur notre site internet à l'adresse : <https://cutt.ly/efVzI2z>



NOUVEAU
Depuis le 1^{er} octobre 2020, vous pouvez déposer jusqu'à 2m³ de déchets par jour, toutes matières confondues, dans le respect des quotas annuels.



Tous les matins, nous essayons de vous accueillir dans un lieu propre et rangé. Sur simple demande auprès des préposés, du matériel d'outillage est mis à votre disposition pour ramasser les déchets que vous auriez pu faire tomber au sol. Respecter le travail de tous est important afin de garder de bons contacts avec votre recyparc et les usagers qui y viennent.



Pour le respect de la planète et du code de la route, nous vous invitons à couper le moteur dans les files ou lorsque vous déchargez votre véhicule.



Respectez les horaires des recyparcs... Les dernières entrées acceptées sont à 16h45 uniquement pour les dépôts de courte durée.



La liste de nos recyparcs se trouve sur notre site internet à l'adresse <https://cutt.ly/TfBSoZN>